

## Marie Moret à Antoine Piponnier, 8 août 1888

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Antoine Piponnier, 8 août 1888,  
1888-08-08

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN  
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52701>

### Informations sur le document source

CoteFG 42 (6)

Collation1 p. (19r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [8 août 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Piponnier, Antoine \(1844-1902\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familière

## Description

Résumé Au sujet des intérêts d'un titre d'apport de 300 000 francs, de l'envoi d'une note de Ganault, du compte des rentes Lefèvre, Godin, etc.

## Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Faites en, néanmoins,  
ce que vous jugerez  
équitable.

Excusez hâte forcée

salut cordial

Marie Gadin

Familière  
5 aout 66

cher Monsieur.

Recherchant ce qui  
m'aurait fait croire  
que les intérêts de mon  
tite d'apponts de 300 000  
portaient du 18 fevrier  
je trouve que cela est  
dit au tite même.

Je vous envoie sans  
ce pli la note de  
Gauault qui y était  
bordée épinglée et qui a  
été nécopier littéralement.

Il en a été de même  
pour le compte des  
rentes Lefèvre, Gadin,  
etc